

CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Statut : Temps complet

Durée : (non applicable)

Salaire : Classe 15

Affichage : du 24 mai 2019
au 7 juin 2019

Quart : jour

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE ANGELICA

À la Résidence Angelica et au Centre de jour, nous avons une seule priorité : le bien-être des gens qui y séjournent ou y habitent. Ce n'est pas un cliché, mais une inspiration directe de la mission que s'est donnée Mère Marie-Clarac, la fondatrice de la Communauté des Sœurs de Charité de Sainte-Marie. Les valeurs d'humanisme, d'entraide, de chaleur humaine sont au cœur de notre action quotidienne. Jamais nous n'avons fait de compromis sur cette approche depuis près de 50 ans.

Nous nous assurons de connaître les besoins et les attentes des gens que nous accueillons et portons dans notre cœur. Les soins et les services, autant au Centre de Jour qu'à la Résidence, se démarquent par leur qualité unique. La raison en est fort simple : la direction et le personnel de l'établissement adhèrent sans réserve à la vision et aux valeurs de l'établissement et se mobilisent pour atteindre des objectifs de bien-être et de confort pour notre clientèle. La contribution individuelle de chacun des 485 employé(e)s est essentielle.

L'emplacement idéal de notre Résidence au bord de la Rivière-des-Prairies fait le bonheur à la fois des gens qui y habitent et des employés qui y travaillent. C'est vraiment la ville à la campagne. Sa localisation géographique, sa place dans le réseau, ses relations de partenariat et sa proximité avec la population desservie font de la Résidence Angelica un milieu reconnu par Agrément Canada pour la qualité des soins et des services. Nous nous faisons un point d'honneur d'atteindre les plus hauts standards de qualité.

SOMMAIRE DU RÔLE ET DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur des ressources humaines, accueil, archives et communication, vous exercerez votre leadership dans un contexte de transformation et d'amélioration continue. Vous planifierez et veillerez au développement et à la mobilisation de l'ensemble des ressources humaines sous votre responsabilité. Vous toucherez tous les volets de la gestion des ressources humaines.

En étroite collaboration avec votre directeur, vous contribuerez au positionnement stratégique de la direction, vous aurez un leadership et un rôle-conseil auprès de toutes les directions.

Ainsi, vous planifierez et veillerez à la mise en œuvre de différentes stratégies et programmes essentiels à l'organisation sous votre responsabilité. Vous vous assurerez de l'efficacité de ces processus et de leur amélioration constante dans une approche de partenariats. Vous devrez établir et maintenir des rapports efficaces et harmonieux entre les gestionnaires, les employés et leurs représentants syndicaux, et ce, dans le respect des valeurs organisationnelles.

Vous participerez activement à divers comités et groupes de travail en lien avec vos champs d'expertise et vos responsabilités.

Gestionnaire d'expérience, hautement crédible, la personne recherchée est dotée d'un grand esprit d'équipe. Loyale et courageuse, elle possède de fortes habiletés en gestion du changement, ainsi qu'une capacité à résoudre de manière créative des situations complexes. Communicatrice efficace, elle agit avec rigueur, ainsi qu'avec un sens éthique élevé.

Le chef du service des ressources humaines exerce ses fonctions à temps plein et de façon exclusive.

EXIGENCES

- Baccalauréat en relations industrielles, en gestion des ressources humaines ou dans une discipline pertinente à la fonction;
- Maîtrise dans une discipline pertinente un atout;
- Expérience professionnelle significative;
- Bonne compréhension du secteur de la santé et des services sociaux, de son administration, de son cadre légal et des enjeux au sein d'un établissement de grande envergure;
- Expérience significative en gestion, dont la gestion de projets et dossiers d'envergures;
- Membre de l'un des ordres professionnels liés au poste est considéré comme un atout;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pourrait être considérée.

CONCOURS RÉSERVÉ

Concours réservé à l'ensemble du personnel du réseau (établissements publics et privés conventionnés) et concours « grand public » ouvert à l'extérieur du réseau.